

Numéro 113
4 octobre 2017



COLZA :

- Grosses altises : attention au colza peu vigoureux
- Pucerons : présence plus marquée cette semaine

BLE : programmes herbicides d'automne.

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine ainsi que les observations du BSV n° 36 du 3 octobre 2017. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR15 28/09/16

DEMONSTRATION AU CHAMP



AGRONOMIE & SEMIS DIRECT
mercredi 18 octobre 2017
CONSEIL ET DEMONSTRATION AU CHAMP

Comment concilier les enjeux de productivité et de préservation des ressources sol, eau et biodiversité ?
Les techniques de semis direct vous intéressent ?

La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne vous propose un après-midi de démonstration de matériels de semis direct de blé dans du couvert vivant.
Ce rendez-vous sera l'occasion d'échanger sur les sujets de mécanisme et d'agronomie en agriculture de conservation avec les conseillers de la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne et les intervenants présents.

Au programme

- Structure du sol et l'intérêt de la vie du sol sur sa fertilité
 - Profil de sol 3D commenté par Lolita Gilles, pédologue à la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne
 - Biodiversité des parcelles en agriculture de conservation par Jules Rollet, conseiller Biodiversité à la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne
- Démonstration dynamique de différents matériels
 - Avatar (Horsch-Hotzler)
 - Contour Team (Technimag)
 - Easyrid (Eco-Plant)
 - GD3000 (Weaving)
 - 750A (John Deere-Bochard)
 - Contour Master (Eco-mulch)
 - Claudian Inverni (Claudian)

Rendez-vous mercredi 18 octobre 2017 à partir de 13 h 30
Parcelle sur la route départementale 55 entre Bezalles et Saint-Hilrien chez Monsieur Jean-Pierre Lapiage (77970 BEZALLES) voir plan d'accès au verso

En cas d'annulation, le rendez-vous sera reporté le mardi 24 octobre, même lieu, même heure, à l'exception de notre site internet : <http://www.ile-de-france.chambagri.fr/actualites/actualites-agriculture-ventures>

Avec le soutien de : 

La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne vous propose, le 18 octobre 2017, un après-midi de démonstration de matériels de semis direct de blé. Ce rendez-vous sera, également, l'occasion d'échanger avec les conseillers sur les sujets du moment mais aussi avec nos intervenants présents.

Au programme

- Structure du sol et intérêt de la vie du sol sur la fertilité
- Démonstration dynamique de différents matériels

Télécharger l'invitation en [cliquant ici](#).

AGRO-METEO

Les dernières pluies (jusqu'à 70 mm pour certaines communes !) ont rendu difficile voir impossible les semis précoces. La météo plus clémente de cette semaine et de la semaine prochaine devrait permettre un réessuyage suffisant pour une bonne qualité de semis.

COLZA

(stade 2-3 feuilles à 7-8 feuilles)

On constate des nettes différences de développement et de vigueur selon les dates de semis, les abats d'eau depuis le semis et les herbicides de prélevée. Des taches de Phoma peuvent apparaître sans inquiétude avec la résistance des variétés. Quelques charançons du bourgeon terminal sont ponctuellement observés sans pour autant parler d'un démarrage massif du vol.

Ravageurs

➤ **Limaces** : sur les tous derniers semis ou re-semis, l'humidité des sols leur est favorable : à surveiller jusqu'à 3 feuilles.

➤ Seuil indicatif de risque : présence de limaces et dégâts foliaires constatés.

➤ **Grosses altises** : l'activité semble se ralentir avec un nombre assez réduit dans les cuvettes (0 à 15).

La vigueur du colza est un élément déterminant pour décider d'intervenir.

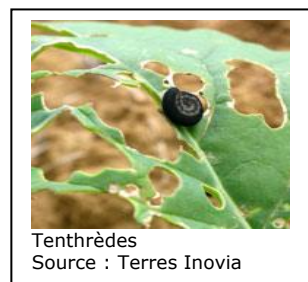
Si colza > 4 feuilles avec une bonne vigueur : ne pas intervenir.

Si colza < 4 feuilles et/ou colzas à 4 feuilles avec une croissance ralentie, ET avec 25 % de surface foliaire détruite : décider une intervention.

➤ **Pucerons verts** : la présence est beaucoup plus fréquente que la semaine dernière. Il est possible d'avoir des parcelles dépassant le seuil de 20 %.

➤ Seuil indicatif de risque: 20 % des plantes porteuses de pucerons verts jusqu'au stade 6 feuilles.

- **Tenthredès** : toujours constatées ponctuellement, en particulier en bordure de couverts récemment broyés. A suivre jusqu'à 6 feuilles du colza.
- Seuil indicatif de risque : présence de larves avec plus de 25 % de surface foliaire détruite.
- Stade de sensibilité : jusqu'au stade 6 feuilles étalées.



Condition d'utilisation des insecticides : absence de vent, et températures < 20° C.
Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

➤ Quels produits selon la situation ?

Grosses altises seuls	CYTHRINE L 0,25 l/ha en l'absence de résistance. Si des échecs ont été constatés l'an dernier ou il y a 2 ans : BORAVI WG 1,5 kg/ha (produit sensible au pH, idéal 5,5, rajouter un acidifiant).
Pucerons seuls	PROTEUS 0,625 l/ha ou KARATE K 1,25 l/ha.
Grosses altises + pucerons	PROTEUS 0,625 l/ha est le plus polyvalent
Tenthredès	CYTHRINE L 0,25 l/ha, KARATE ZEON 0,05 l/ha, PEARL PROTECH 0,33 l/ha.

BLE (semis à venir)

➤ 1^{ères} variétés à semer

Cette semaine : BOREGAR, AIGLE, ARKEOS, CHEVIGNON, COLLECTOR, GRANAMAX, LYRIK, RGT LIBRAVO, MUTIC, BERGAMO, MATHEO, TERROIR

A partir de la semaine prochaine : ADVISOR, CREEK, DIAMENTO, FRUCTIDOR, LG ABSOLON, RGT VENEZIO, RONSARD, RUBISKO, SYLLON, ALIXAN, RGT MONDIO, Hyfi et Hyking

➤ Désherbage d'automne

Les programmes de désherbage s'orientent de plus en plus vers des applications d'automne avec prélevée ou post-levée voir pré + post-levée en cas de forte infestation.

Evitez le stade pointant.

➤ Propositions de programmes de prélevée (dose /ha)

➤ **Veillez à bien enterrer vos graines au semis en cas d'intervention de prélevée. Le contact direct entre les graines de la culture et le produit risque d'être phytotoxique.**

Dans le cas de graines en surface, il est conseillé de rehausser les densités de semis ou de s'orienter sur des post-levées.

Prenez en compte la problématique drainage dans les programmes proposés ci-après.

Rappel réglementaire sur sols artificiellement drainés : interdiction d'utiliser un produit contenant du chlortoluron (sauf AUBAINE).

Pour connaître les variétés tolérantes au chlortoluron, référez-vous au Guide Culture Interventions d'automne 2017, pages 53).

<http://www.ile-de-france.chambagri.fr/pro77/agronomie-grande-culture-guides-techniques>

➤ Sur VULPINS, **sensibles** aux antigaminées sulfonylurées
TROOPER 2,2 l, DEFI 3 l, ou Chlortoluron 1200 à 1800 g.
Un rattrapage sortie hiver sera nécessaire.

➤ Sur VULPINS, **résistants** aux antigaminées sulfonylurées ou foliaires, on s'oriente sur un double passage à l'automne :

	Prélevée	1 feuille
OU	DEFI 3 l	Chlortoluron 1 500 à 1 800 g
OU	TROOPER 2,2 l	FOSBURI 0,6 l
OU		FOSBURI 0,5 l + DEFI 2 l
OU	AUBAINE 2,4 à 3,6 l	DEFI 2 l + CARAT 0,6 l
OU		FOSBURI 0,5 l + DAIKO 2,25 l

➤ Sur RAY-GRASS, **sensibles** aux antigraminées sulfonyles
Chlortoluron 1800 g/ha OU DEFI 3 l OU Chlortoluron 1200 à 1500 g/ha + DEFI 2 l/ha OU TROOPER 2,2 l ou TROOPER 2 l + COMPIL 0,15 l.
Un rattrapage sortie hiver sera nécessaire.

➤ Sur RAY-GRASS, **résistants** aux antigraminées sulfonyles ou foliaires, double passage à l'automne :

Prélevée		1 feuille
OU	DEFI 3 l	FOSBURI 0,5 l + Chlortoluron 1200 à 1800 g
OU		FOSBURI 0,6 l
OU	Chlortoluron 1200 à 1800 g	FOSBURI 0,5 l + DEFI 2 l
OU		DEFI 2 l + CARAT 0,6 l

Chlortoluron, exemples de produits possibles : CHLORTOCIDE EL 2,4 à 3,6 l/ha, TOLURGAN 50 SC 2,4 à 3,6 l/ha...

➤ Quel est le spectre dicotylédones des antigraminées d'automne ?

Produits antigraminées	Dose/ha	Véronique	Pensée	Matricaire	Crucifère	Coquelicot	Géranium	Gaillet	
Chlortoluron	1 800 g								
DEFI	3 l								
FOSBURI	0,5 l								
TROOPER	2,2 l								
		Bonne efficacité		Efficacité moyenne à faible			Inefficace		

Ces programmes de prélevée sont applicables sur escourgeon sauf avec DAIKO. On évitera aussi le chlortoluron + DEFI en mélange en pré ou post-levée pour des raisons de sélectivité.



La mise en œuvre d'une stratégie agronomique de gestion des adventices se raisonne au niveau du système de culture, c'est-à-dire dans le temps avec une cohérence des principaux leviers : diversifications des périodes de semis, faux-semis, labour occasionnel, décalage de dates de semis en blé.

Conditions d'utilisation des herbicides racinaires : le matin, sur sol humide et préparation fine. Le froid n'est pas gênant aux applications, absence de vent.

ATTENTION : pour les parcelles le long des cours d'eau, certains des produits cités ont les Zones Non Traitées végétalisées **incompressibles** (Dispositif Végétalisé Permanent), pour d'autres il s'agit d'une ZNT «classique» de 20 m comme TROOPER. Dans tous les cas, nous vous invitons à regarder attentivement l'étiquette du produit ou reportez-vous au tableau des caractéristiques des produits à la fin du guide culture - Interventions d'automne.

NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES HERBICIDES

➤ Prosulfocarbe

Les produits à base de prosulfocarbe viennent de voir leurs conditions d'utilisation modifiées. Les produits concernés sont : DEFI, MINARIX, SPOW, DAIKO, DATAMAR, ARCADE.

L'utilisation des buses à injection d'air homologuées (buses à limitation de dérive) en respectant la/les pression(s) indiquée(s) dans le cadre de leur homologation est maintenant obligatoire, et ce dès les applications de l'automne 2017.

Retrouvez la liste des buses homologuées [en cliquant ici](#).

➤ Désherbage sortie d'hiver

Les anciennes formulations des désherbages sortie d'hiver ATLANTIS WG, ARCHIPEL, ABSOLU WG et ALOES vont être retirées du marché étant donné que de nouvelles versions OD sont aujourd'hui vendues. La fin des ventes et des utilisations est fixée au 1^{er} avril 2018.

ENQUETE DESHERBAGE

Dans le cadre du Comité technique désherbage Centre – Ile-de-France, coordonné par Arvalis et auquel participe la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, une enquête est réalisée sur le désherbage dans les parcelles de céréales lors de la dernière campagne.

Cette enquête, anonyme, a pour but d'évaluer l'impact des différentes pratiques et programmes sur les populations de graminées. En renseignant le code postal, nous pourrions établir une cartographie des problématiques.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire en cliquant sur le lien suivant :

[Enquête désherbage.](#)

Cette enquête a un double objectif car, en parallèle, le Pôle Agronomie et Environnement de la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne accueille une stagiaire sur cette même problématique. Elle sera chargée, d'une part, de faire un état des lieux de la pression "graminées" dans notre département et, d'autre part, de déceler les situations de "sortie d'impasse" afin d'analyser les actions mises en œuvre ayant permis de résoudre la problématique.

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
HERBICIDES	
AUBAINE	Chlortoluron 500 g/l + Isoxaben 18,7 g/l
CHLORTOCIDE EL / TORLUGAN 50 SC	Chlortoluron 500 g/l
CARAT	Flurtamone 250 g/l + diflufénicanil 100 g/l
DAIKO	Prosulfocarbe 800 g/l + clodinofof 10 g/l
DEFI	Prosulfocarbe 800 g/l
FOSBURI	Flufenacet 400 g/l + diflufénicanil 200 g/l
TROOPER	Pendiméthaline 300 g/l + flufénacet 60 g/l
INSECTICIDES	
BORAVI WG	Phosmet 500 g/kg
CYTHRINE L / CYPLAN	Cyperméthrine 100 g/l
KARATE K	Lambda cyhalothrine 5 g/l + pyrimicarbe 100 g/l
KARATE ZEON	Lambda cyhalothrine 100 g/l
PEARL PROTECH / DECIS PROTECH	Deltaméthrine 15 g/l
PROTEUS	Thiaclopride 100 g/l + deltaméthrine 10 g/l



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

